



Indemnité de départ suite vente à promoteur

Par **sylvain7**, le **26/09/2008** à **02:33**

Mon propriétaire me propose (par le biais de l'agent immobilier qui me loue l'appartement que j'occupe) une somme relativement importante (non encore définie mais se chiffrant en dizaine de milliers d'euros) en vue de mon départ de l'appartement . En fait il compte vendre l'immeuble (une bastide de trois appartements) à un promoteur immobilier qui raserai la bastide pour construire plusieurs dizaine d'appartements. Il semblerai (sans que rien ne soit dit) qu'il craigne que je ne préempte mon appartement et que je ne fasse capoter l'affaire. Est-il judicieux de faire un écrit (en premier) pour accepter cette transaction, ou vaut-il mieux laisser le propriétaire faire la proposition en premier ?
Avec mes remerciements pour vos conseils

NB: La proposition m'intéresse mais la préemption de l'appartement ne me déplairai pas non plus...